7. PARTICIPER À L'ÉCONOMIE MONDIALE

3. Taille des entreprises

Entreprises par classe de taille, 2010

En pourcentage du nombre total d'entreprises 10-19 20-49 **50-249** 250-CHE RUS NZL BRA CAN DFU ISR AUT LUX EST GBR DNK FIN NI D SVN ESP BEL FRA ITA HUN SWE PRT POL SVK CZE JPN USA MEX Différence méthodologique AUS **KOR** TUR 20 40

Source : OCDE (2013), Panorama de l'entrepreneuriat 2013, Éditions OCDE. Davantage de données via statLink. Voir notes de chapitre.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932934964

La dynamique des entreprises influe beaucoup sur la croissance de la productivité d'une économie laquelle, à son tour, affecte l'aptitude du pays à affronter la concurrence mondiale. Si les petites entreprises sont de puissants moteurs de croissance et d'innovation, les plus grandes bénéficient habituellement d'avantages concurrentiels du fait des économies d'échelle, de la possibilité d'emprunter à moindre frais et de l'accès direct aux chaînes de valeur mondiales. Une ventilation par classe de taille, de leur nombre, leur part dans l'emploi et dans la valeur ajoutée renseigne sur les facteurs structurels de la croissance, de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Il importe de connaître la distribution nationale des entreprises par taille pour bâtir un cadre d'action propice à l'innovation et à la croissance (réglementation du marché du travail, droit de la faillite ou mesures en faveur de la R-D).

Les micro-entreprises sont les plus représentées et constituent plus de 90 % du total des entreprises dans la moitié des pays de l'OCDE.

La distribution de l'emploi selon la taille des entreprises est très variable. En Grèce, en Italie, au Mexique, au Portugal et en Espagne, plus de 40 % des entreprises emploient moins de 10 personnes; cette part est inférieure à 20 % en Allemagne, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse.

Dans la plupart des pays, les entreprises de plus de 250 employés se partagent en moyenne 42 % de la valeur ajoutée du secteur des entreprises, alors qu'elles représentent moins de 2 % de l'ensemble. La part de la valeur ajoutée par les grandes entreprises couvre une fourchette très large : supérieure à 50 % au Brésil, en Corée, au Japon et au Royaume-Uni, elle avoisine 25 % en Grèce.

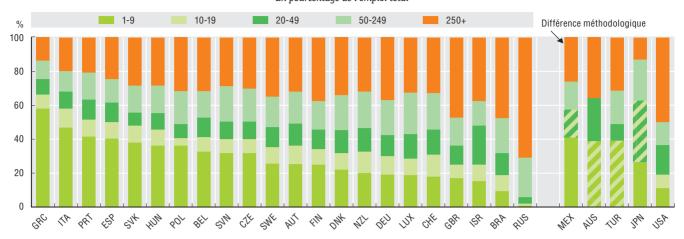
Définitions

Une micro-entreprise emploie moins de 10 personnes. Il s'agit de la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise mène une ou plusieurs activités sur au moins un site. L'élément de base de la classification par taille est le nombre total de personnes occupées, qui inclut les travailleurs indépendants. Le nombre de personnes occupées comprend l'ensemble des personnes qui ont travaillé pour l'unité considérée pendant l'année de référence. La valeur ajoutée est égale à la différence entre la production et la consommation intermédiaire, la valeur de la consommation intermédiaire totale étant fixée aux prix d'acquisition. Selon la valeur attribuée à la production et le traitement appliqué aux impôts indirects et aux subventions à la production, la valeur ajoutée est estimée au prix de base, au prix à la production ou au coût des facteurs.

3. Taille des entreprises

Emploi dans les entreprises, par classe de taille, 2010

En pourcentage de l'emploi total

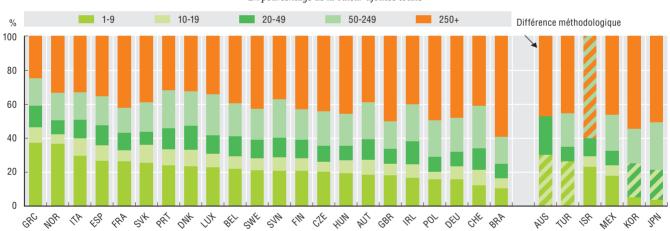


Source : OCDE (2013), Panorama de l'entrepreneuriat 2013, Éditions OCDE. Davantage de données via statLink. Voir notes de chapitre.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932934983

Valeur ajoutée créée par les entreprises, par classe de taille, 2010

En pourcentage de la valeur ajoutée totale



Source : OCDE (2013), Panorama de l'entrepreneuriat 2013, Éditions OCDE. Davantage de données via statLink. Voir notes de chapitre.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932935002

Mesurabilité

L'OCDE s'appuie généralement sur les recensements économiques, les enquêtes menées auprès des entreprises et les registres des entreprises pour établir ses Statistiques structurelles et démographiques des entreprises. Ces registres sont censés couvrir la totalité des entreprises d'un pays, mais des différences existent du fait des spécificités nationales et du manque de données.

Le jeu de données BSC fournit des informations sur la distribution des entreprises par classe de taille. Dans un souci d'harmonisation accrue des données et de comparaisons internationales, il permet de comparer les données et variables dans cinq classes de taille. Les pays qui utilisent une autre classification figurent à part sur les graphiques.

Ensemble, les données BSC et les Statistiques structurelles et démographiques des entreprises servent au Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat (PIE) de l'OCDE.



Extrait de :

OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013

Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Taille des entreprises », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-62-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

